

COMMUNE DES ORRES

P.P.R.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE
SECTEUR -MELEZET-STATION DES ORRES-

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

REALISATION :
SERVICE DEPARTEMENTAL DE RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE
OFFICE NATIONAL DES FORETS

DOSSIER APPROUVE

ZONAGE REGLEMENTAIRE

R n° Zones inconstructibles
(n° renvoyant au règlement)

ECHELLE 1/5000

B n° Zones constructibles sous conditions
(n° renvoyant au règlement)



 Limite de zonage réglementaire

 Limite de commune

